

**Madame Elisabeth BORNE**  
Première ministre  
Hôtel de Matignon  
57 rue de Varenne  
75007 Paris

Paris, le 7 juillet 2023

Madame la Première Ministre, *Chère Elisabeth,*

Vous avez annoncé le 26 avril dernier, dans la feuille de route du gouvernement, la reconduction du Plan d'investissement dans les compétences en 2024, avec un nouveau cycle de contractualisation avec les Régions.

Suite aux propositions du rapport GUILLUY, le ministre du Travail a ensuite indiqué qu'il allait discuter du renouvellement des déclinaisons territoriales du PIC avec les Régions "à partir du mois de juin", et promis des montants "extrêmement significatifs" dans le cadre de la loi de programmation des finances publiques.

Lors d'un entretien le 6 juin dernier entre le président de notre Commission Éducation-Orientation-Formation-Emploi et le ministre du Travail, un consensus a été trouvé entre l'État et les Régions sur les principes de cette nouvelle contractualisation 2024-27, et en particulier sur les points suivants :

- sortir de la logique du socle basée sur le montant des dépenses des Régions pour la formation des demandeurs d'emploi en 2017, qui était suivie dans les pactes 2019-2023 ;
- prévoir une fourchette à 45%-55% pour la répartition des engagements État-Région pour les prochains pactes, avec une souplesse au niveau de chaque pacte régional pour s'adapter aux engagements de chacun ;
- viser en priorité les publics les plus éloignés de l'emploi et les formations aux métiers et emplois les plus en tension, en particulier les diplômés de niveaux de qualification immédiatement supérieurs au baccalauréat.

Malgré cet accord de principe, les Régions attendent toujours une visibilité sur un sujet essentiel, celui de l'engagement de l'État à partir de 2024. Celui-ci est indispensable pour construire l'équilibre financier des futurs pactes.

Tout plaide en faveur du maintien du niveau de financement du PIC par l'État à 2,5 milliards d'euros par an, comme l'a d'ailleurs proposé le rapport GUILLUY. Demain, le nombre de personnes formées pourrait baisser avec l'horizon du plein emploi, mais le coût unitaire de leurs formations augmentera du fait des publics les plus éloignés, de plus en plus nombreux à se former en lien avec le projet France Travail. Il faudra encore amplifier les financements dédiés à la levée des freins à l'emploi (mobilité, logement, garde d'enfants etc... Et poursuivre les actions de transformation des organismes de formation.

Aujourd'hui, nous comprenons que les discussions sont toujours en cours entre les ministères du Travail et des Finances pour décider de l'engagement de l'État, et nous ne savons pas quand l'arbitrage sera rendu, alors que celui-ci nous avait initialement été promis pour avant l'été.

Nous tenons donc à vous alerter solennellement sur les conséquences de cette indécision de l'État pour les organismes de formation et les demandeurs d'emploi.

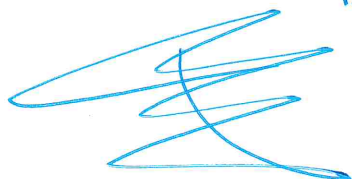
Sans vision de la contribution de l'État, les Régions sont dès aujourd'hui contraintes de réduire leurs commandes de formations dans des proportions d'au moins 40%.

Cette situation d'incertitude va se répercuter sur la préparation des budgets régionaux pour 2024, qui est aujourd'hui lancée. Un trou d'air dans le financement des demandeurs d'emploi sur l'année 2024 est malheureusement à prévoir. En outre, les Régions savent d'expérience que remobiliser les organismes de formation prend toujours du temps.

Ce scénario noir aujourd'hui inexorable sera catastrophique pour les demandeurs d'emploi, à commencer par les personnes les plus éloignées du marché du travail, qui sont précisément au cœur de la cible du projet France Travail en discussion cet été au Parlement.

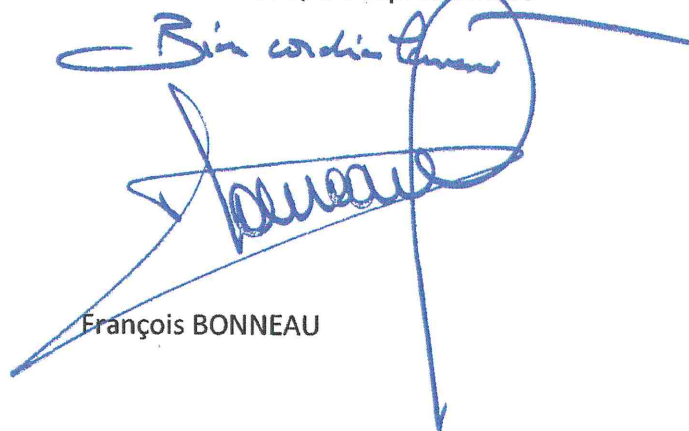
Pouvez-vous donc accélérer le travail interministériel, et nous livrer votre décision dans les tout prochains jours, avant la trêve estivale ? Nous nous tenons à votre disposition pour en discuter ensemble le cas échéant.

Dans l'attente, nous vous prions de croire, Madame la Première Ministre, à l'expression de notre haute considération.



Carole DELGA

*Bien sûr,*



François BONNEAU